



tel. 0483 58 21 43
field.liberation@gmail.com

Invitation Presse

Le Field Liberation Movement vous invite au palais de justice de Termonde pour partager de vraies frites

(Bruxelles, 12 janvier 2013) *Cela se passe le mardi 15 janvier prochain. 11 activistes environnementaux sont sur le banc des accusés du tribunal de Termonde. Le parquet poursuit ces 11 personnes parmi plus de 400 activistes qui ont pris part au grand échange de pommes de terre du 29 mai 2011 à Wetteren. Les chefs d'accusation ne sont pas des moindres : association de malfaiteurs, vol, destruction et rébellion. Des dommages et intérêts de 191.000€ sont en outre réclamés, ce qui représente environ 10.000€ par plant de pommes de terre OGM remplacé par un plant de pommes de terre biologiques.*

Ce n'est pas un hasard si cette expérience pilote sur les pommes de terre a été lancée en 2011 au pays des frites. En introduisant des pommes de terre génétiquement modifiées auprès de la population belge, le secteur met un solide pied dans la porte pour l'introduction d'autres cultures OGM.

L'essai en plein champ est tout d'abord un dossier politique :

Il fait partie d'une stratégie de communication d'un secteur qui se veut le fer de lance du programme *Vlaanderen in Actie*. Le fait que les pommes de terre OGM aient été dénommées « pommes de terre de l'avenir », et ce avant même le début de l'expérience, montre clairement que le caractère scientifique de l'expérience était lié à la valeur du champ en termes de communication. Le Ministre-Président flamand Kris Peeters a encore démontré l'importance politique et économique de cet essai en déclarant, le lendemain du grand échange de pommes de terre, que les activistes seraient poursuivis pour association de malfaiteurs. Cette semaine encore, le VIB, ILVO, Ugent et la Hogeschool Gent célébraient dans les médias le succès des pommes de terre génétiquement modifiées ; succès basé uniquement sur des hypothèses. Ils assurent que les preuves scientifiques de durabilité et sur la santé viendront ultérieurement.

L'échange de pommes de terre du 29 mai 2011 était un acte politique visant à mettre un débat de société important à l'ordre du jour. En attestent les 91 personnes, parmi lesquelles des chercheurs, des agriculteurs, des apiculteurs, des représentants du mouvement écologiste et d'autres citoyens qui se sont spontanément déclarés « comparants volontaires » auprès du parquet. A-travers le procès des pommes de terre, ce sont le droit à une agriculture paysanne durable et la liberté d'expression qui sont mises en cause.

Johan d'Hulster, **agriculteur** depuis plus de 20 ans et comparant volontaire, se sent blessé par : « une politique et une science qui choisissent manifestement un modèle agricole industriel dans lequel le sol, les plantes et les animaux sont soumis à des mécanismes de production contrôlés et modifiables qui sont mis entre les mains de ceux qui peuvent mettre le plus d'argent sur la table. La technologie du génie génétique », poursuit-il, « est l'aboutissement d'une solution révoltante pour un système agricole moribond ».

Bart Staes, comparant volontaire et **membre du Parlement européen pour Groen**, s'oppose également à la privatisation croissante et à la "monopolisation" de la production alimentaire ; processus dans lequel

Field Liberation Movement

des plantes peuvent être brevetées et dans lequel le marché est dominé par un nombre restreint de grands acteurs. Il est également préoccupé par l'impact potentiel des OGM sur la santé humaine. Suite à l'étude française du Criigen qui a montré des anomalies au niveau du foie et des reins, ainsi que des troubles des hormones sexuelles, de rats alimentés au maïs génétiquement modifié, il appelle la Commission européenne à « mettre en place une étude indépendante à long terme sur les effets des OGM ainsi qu'un moratoire sur tous les nouveaux OGM jusqu'à ce que cette étude soit réalisée. Actuellement, l'évaluation des risques des OGM pour la sécurité alimentaire et sur l'environnement est nettement insuffisante ».

Le débat sur les OGM ne se passe pas de manière démocratique. Tom Bruwier, **un citoyen concerné**, n'a pas hésité à se déclarer comparant volontaire : « Une réclamation introduite par plus d'un millier de citoyens ainsi qu'un avis partiellement positif du Conseil de Biosécurité ont été transformés par les autorités en autorisation de mener des expériences en plein air ».

Caroline Copers, **secrétaire générale de la FGFB flamande**, témoigne aussi son soutien aux inculpés. « En tant que personne saine d'esprit », elle se fait du souci « sur le discours répressif de certains politiciens et leaders d'opinion à l'égard de cette action symbolique ». Selon elle, « la démocratie a tout intérêt à ce que des groupes sociaux puissent attirer l'attention et amener des thèmes essentiels -tels que l'agriculture durable- à l'agenda politique ». Elle espère « que le tribunal en tiendra compte dans sa sentence ».

Venez mardi au palais de justice de Termonde ! Le droit à la liberté d'expression et à une agriculture durable y seront défendus.

En pratique ?

L'affaire sera entendue le mardi 15 janvier par la cour de justice de Termonde.

8h Petit-déjeuner, musique et animations devant le palais de justice

8h30 Conférence de presse : possibilité d'interviews et de prises de vue de l'action de soutien des comparants volontaires et des inculpés

9h Début de l'audience

12h Frites d'origine biologique et bière *La Faucheuse*

La fin de l'audience est prévue entre 15h et 17h. Une salle pour la presse et les sympathisants sera disponible à l'étage du café De Tijl, Grote Markt 34 (WIFI disponible)

Info et interviews :

tel. 0483 58 21 43

field.liberation@gmail.com

fieldliberation.wordpress.com

Voir aussi :

Ce sur quoi porte réellement l'essai en plein champ (en néerlandais) :

<http://fieldliberation.wordpress.com/2013/01/11/er-hangt-een-geurtje-aan-de-vlaamse-ggog/>

Les accusés ont la parole (en néerlandais) :

<http://www.dewereldmorgen.be/artikels/2013/01/09/zware-straffen-en-astronomische-schadeclaim-geest-voor-enkele-vernieelde-aardapp>

La déclaration des 91 comparants volontaires dans le procès contre les 11 de Wetteren (en français et néerlandais) :

<http://fieldliberation.wordpress.com/2013/01/10/press-release-verklaring-van-de-vrijwillige-verschijners-declaration-des-comparantes-volontaires/>
